

SCIENCES

Santé et sécurité au travail - Attentes

Observations d'ordre général sur l'intégration de la santé et de la sécurité au programme

Le personnel enseignant est chargé d'assurer la sécurité des élèves pendant les activités menées dans la salle de classe et de leur enseigner à assumer leurs responsabilités du point de vue de leur propre sécurité et de celle d'autrui. Il doit adopter des pratiques sans risque et informer les élèves des attentes en matière de sécurité de la manière prescrite dans les politiques du conseil scolaire et du Ministère. Cette préoccupation en matière de sécurité dans le cours Sciences exige que les élèves démontrent :

- une connaissance des matériaux, des outils, des processus et des méthodes utilisés en sciences;
- l'acquisition des habiletés nécessaires à la réalisation de tâches en laboratoire;
- une connaissance des préoccupations en matière de santé et de sécurité et des soins à dispenser aux organismes vivants (plantes et animaux) apportés en classe;
- un intérêt pour leur propre santé et celle d'autrui.

Les élèves démontrent qu'ils ont acquis les connaissances, les habiletés et les attitudes mentales nécessaires à une participation sans risque au cours Sciences lorsque, par exemple, ils :

- assurent la bonne organisation et l'ordre dans un espace de travail;
- suivent minutieusement les directives et l'exemple du personnel enseignant;
- repèrent des risques éventuels pour la santé et la sécurité;
- suivent les consignes de sécurité établies;
- suggèrent et mettent en œuvre les consignes de sécurité qui conviennent à de nouvelles situations;
- respectent les règles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Note pour le personnel enseignant

En raison de l'importance des messages qu'il transmet et étant donné que le cours Sciences est obligatoire pour tous les élèves, on recommande fortement de présenter les modules sur les risques biologiques et chimiques dans les cours Sciences destinés aux élèves de 9^e et 10^e années. La première section du module portant sur les dangers physiques convient au cours Sciences destiné aux élèves de 9^e année.

SCIENCES (suite)

Santé et sécurité au travail - Attentes

	ATTENTES ÉTABLIES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	<i>TRAVAILLEUR AVISÉ, TRAVAILLEUR EN SANTÉ!</i>	
		MODULE	SECTION ET PAGE
10^e année			
Sciences, 10^e année, cours théorique (SNC2D)			
	<p>Chimie : Processus chimiques <i>Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication</i> (contenus d'apprentissage) : Sélectionner et utiliser des appareils appropriés et appliquer les consignes de sécurité du SIMDUT pour la manutention, l'entreposage, l'élimination et le recyclage du matériel de laboratoire (p. ex. porter des lunettes de sécurité et un tablier de protection en mailles métalliques; utiliser les techniques correctes pour la manutention, l'élimination et le recyclage des acides, des bases et des ions de métaux lourds; décrire la marche à suivre en situation d'urgence).</p>	<p>Risques chimiques</p> <p>Risques biologiques</p>	<p>Deuxième section : p. 27 à 35</p> <p>Deuxième section : p. 12 à 18</p>
Sciences, 10^e année, cours appliqué (SNC2P)			
	<p>Chimie : Réactions chimiques <i>Acquisition d'habiletés en recherche scientifique et en communication</i> (contenus d'apprentissage) : Sélectionner et utiliser des appareils appropriés et appliquer les consignes de sécurité du SIMDUT pour la manutention, l'entreposage, l'élimination et le recyclage du matériel de laboratoire (p. ex. porter des lunettes de sécurité et un tablier de protection en mailles métalliques; utiliser les techniques correctes pour la manutention, l'élimination et le recyclage des acides, des bases et des ions de métaux lourds; décrire la marche à suivre en situation d'urgence).</p>	<p>Risques chimiques</p> <p>Risques biologiques</p>	<p>Deuxième section : p. 27 à 35</p> <p>Deuxième section : p. 12 à 18</p>